Déclaration orale pour le débat général du 22 février 2019

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Je prends la parole au nom du Conseil International des Femmes, de la Fondation Jean et Jeanne Scelles ainsi que du Conseil national des Femmes françaises et je vais lire le témoignage d’une jeune femme du Bénin qui n’a pas pu venir.

« Si je peux vous raconter un peu de mon histoire, c’est parce que j’ai survécu aux souffrances qui m’ont été infligées. D’autres n’ont pas eu cette force. Après le décès de mon père, ma mère a fait tout ce qu’elle pouvait pour que nous puissions manger. Une dame est venue nous voir pour nous dire qu’elle allait m’emmener en Europe où je pourrais trouver du travail pour faire vivre ma famille. J’ai dû jurer à un homme qui m’a coupé une mèche de cheveux et m’a fait manger un coeur de poulet que j’obéirais désormais à cette dame, ma bienfaitrice, sans quoi ma mère et moi subirions un mauvais sort. La dame a changé mon nom, m’a donné un passeport et un billet d’avion. Je suis partie seule de Bénin City.

J’ai débarqué à Paris où il faisait froid. J’étais seule, perdue et j’ai attendu longtemps que la dame vienne me chercher. Elle m’a emmenée dans un appartement où il y avait d’autres filles. Elle m’a dit que maintenant, je devais rembourser l’argent qu’elle avait dépensé pour le voyage et les papiers. Elle m’a emmenée dans une pièce sombre où j’entendais des cris, j’avais peur. Un homme est entré qui m’a violée, j’ai pleuré mais personne n’est venu m’expliquer. Un autre homme est venu et il m’a aussi violée. J’avais faim, soif. La dame m’a insultée, frappée, j’avais peur pour ma mère. C’est comme ça que j’ai commencé la prostitution. Je ne savais pas où j’étais. Les hommes venaient, sales, violents, me demandaient des choses que je ne savais pas faire, et repartaient comme si j’avais été juste une machine. J’ai eu mal à la tête, au ventre, au sexe, et la dame me prenait tout l’argent en me disant que je devais continuer parce que je lui devais de l’argent.

Un soir, un homme m’a tellement battue que je me suis enfuie. Ça avait duré plusieurs années, je ne sais plus très bien. Mais j’ai survécu. Une association s’est occupé de moi, m’a trouvé un foyer, m’a aidée pour les démarches, aller porter plainte à la police, avoir des indemnités. J’ai pu appeler ma mère. Aujourd’hui, je suis inscrite dans un parcours de sortie. Je sais qu’il y a encore pleins de filles comme moi qui sont encore prisonnières. S’il vous plaît, faites que ça n’arrive plus. »

Madame la Présidente,

Le Conseil International des Femmes, la Fondation Jean et Jeanne Scelles, ainsi que le Conseil National des femmes françaises tiennent à rappeler comme précisé dans leurs observations et recommandations que « *sans la liberté de dire « non », le « oui » n’est que le signe du renoncement et de la résignation* ».

A l’aune de l’expérience suédoise et des études approfondies de comparaison des différents modèles législatifs, la France a fait le choix, pour lutter contre la traite des êtres humains aux fins d’exploitation sexuelle, activité criminelle fondée sur la contrainte, l’asservissement ou la tromperie, d’adopter la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Il en va de la sauvegarde de la dignité de la personne humaine contre ces formes d’exploitation, comme mentionné en préambule de la convention du 2 décembre 1949.

Il nous semble essentiel de dire aujourd’hui que la dépénalisation des victimes, la pénalisation de l’achat d’actes sexuels pour lutter contre la demande, la criminalisation des proxénètes et des trafiquants d’êtres humains, la sensibilisation et la prévention de nos sociétés à ces phénomènes inacceptables sont des éléments indispensables pour répondre aux défis croissants que pose la traite dans le contexte migratoire.

Nous n’avons pas d’autre choix que d’unir nos forces, pays d’origines, de transit, et de destination, et de combattre cette traite qui détruit les vies et enrichit les criminels. Cela passe par la coopération approfondie entre les Etats, une lutte nécessaire et sans répit contre la corruption, par une gouvernance de l’internet et une responsabilisation de tous les acteurs, par une mise à disposition de moyens financiers et humains à la hauteur des enjeux auxquels nous devons faire face. C’est une obligation devant l’humanité et pour la dignité de tous les êtres humains

Je vous remercie.

Brigitte Polonovski

Représentante permanente du Conseil International des Femmes

Administratrice de la Fondation Jean et Jeanne Scelles

Vice présidente du Conseil National des Femmes Françaises